

21121  
ARCHIVES  
DE  
VALENCIENNES

# AUX ÉLECTEURS DU DÉPARTEMENT DU NORD.



*CONCITOYENS,*

Je sollicite l'honneur d'être au nombre de vos représentants pour l'Assemblée législative.

Jè ne me dissimule pas l'importance de ce mandat.

La Constitution est faite, il faut la mettre en œuvre.

Elle a consacré les grands principes qui ont toujours formé le fondement des sociétés : la famille et la patrie ; la propriété et le travail ; la religion et la liberté.

Que faut-il encore ?

Il faut donner à ces droits la garantie sans laquelle ils ne sont qu'une lettre morte et mensongère : L'ordre et la paix publique.

La République l'a promis. Tenons sa promesse, si nous voulons qu'on y ait foi. Car ceux-là n'y feront pas croire, qui voudraient entraîner le pays dans une série d'innovations sans fin, établir la révolution en permanence et remuer toujours le sol politique, semblables au cultivateur qui passerait l'année à labourer son champ, même après les semailles.

Nous avons semé, prenons le temps de recueillir les fruits. Assurons la tranquillité du présent, la sécurité de l'avenir. C'est le moyen de rendre leur essort à l'industrie et au commerce, qui font de notre département le premier de la France. C'est le moyen de garantir le travail aux familles ouvrières, premières victimes de ces agitations, que l'on propage toujours en leur nom, jamais à leur profit.

Marchons donc fermes et calmes dans cette voie de progrès, oubliant le passé pour l'avenir, condamnant également tout ce qui s'insurgerait contre la volonté nationale, — l'intrigue, l'émeute, les coups d'état et les coups de main.

C'est à cette œuvre que nous invitent tous, électeurs ou candidats, des hommes qui trouvent leur autorité dans les suffrages dont vous les avez honorés en les envoyant au Conseil général. Je m'associe pleinement à la pensée d'union et de conciliation qui domine leur programme, et c'est dans cet esprit que je me présente à mes concitoyens.

Né à Valenciennes, je ne suis sorti de ses murs que pour entrer, par le concours, dans la carrière à laquelle l'enseignement de son collège m'avait préparé. Je serais fier de devoir à vos suffrages l'honneur de me consacrer plus directement à la défense des intérêts de notre département, si intimement unis à la grandeur et à la prospérité de la France.

**HENRI WALLON,**

Professeur agrégé à la Faculté des Lettres de Paris.

26 Mars 1849.